



**BUS**

PROLONGEMENT LIGNE DE BUS

DOSSIER D'INFORMATION  
NOVEMBRE 2022

**Sénia-Orly**



# Enquête publique

**du 7 novembre au 8 décembre 2022**



**PARTICIPEZ  
À L'ENQUÊTE !**

 **RÉUNION  
D'INFORMATION  
PUBLIQUE**  
le 17 novembre à Thiais  
de 19h00 à 21h00

[www.bus-senia-orly.fr](http://www.bus-senia-orly.fr)



Perspective de la rue des Quinze Arpents (Orly) où des aménagements sont prévus dans le cadre du projet Parcs en Seine à l'horizon 2025-2030

## Les objectifs du projet

**Le projet de transport en commun en site propre (TCSP) Sénia-Orly, prolongement de la ligne de bus 393 jusqu'à l'aéroport d'Orly, vise à anticiper une demande croissante en transports en commun par les habitants et employés dans ce secteur à l'horizon 2025-2030.**

La zone Sénia-Orly comptera à terme :

- près de 67 000 habitants,
- plus de 64 000 emplois,
- plusieurs projets urbains en cours de développement (création de quartiers, de nouveaux équipements, etc.).

En plus d'accompagner le développement de la zone d'activité Sénia, le prolongement de la ligne 393 vise également à améliorer la desserte du territoire Val-de-Marnais de Sucy-Bonneuil jusqu'à l'aéroport Orly, tout en développant les correspondances avec d'autres modes de transport.

Le prolongement permettra à terme à cette ligne des connexions directes avec les RER A, C et D, les métros 8, 14 et 18, les tramways T7 et T9, les futurs TZen5 et le Câble C1.

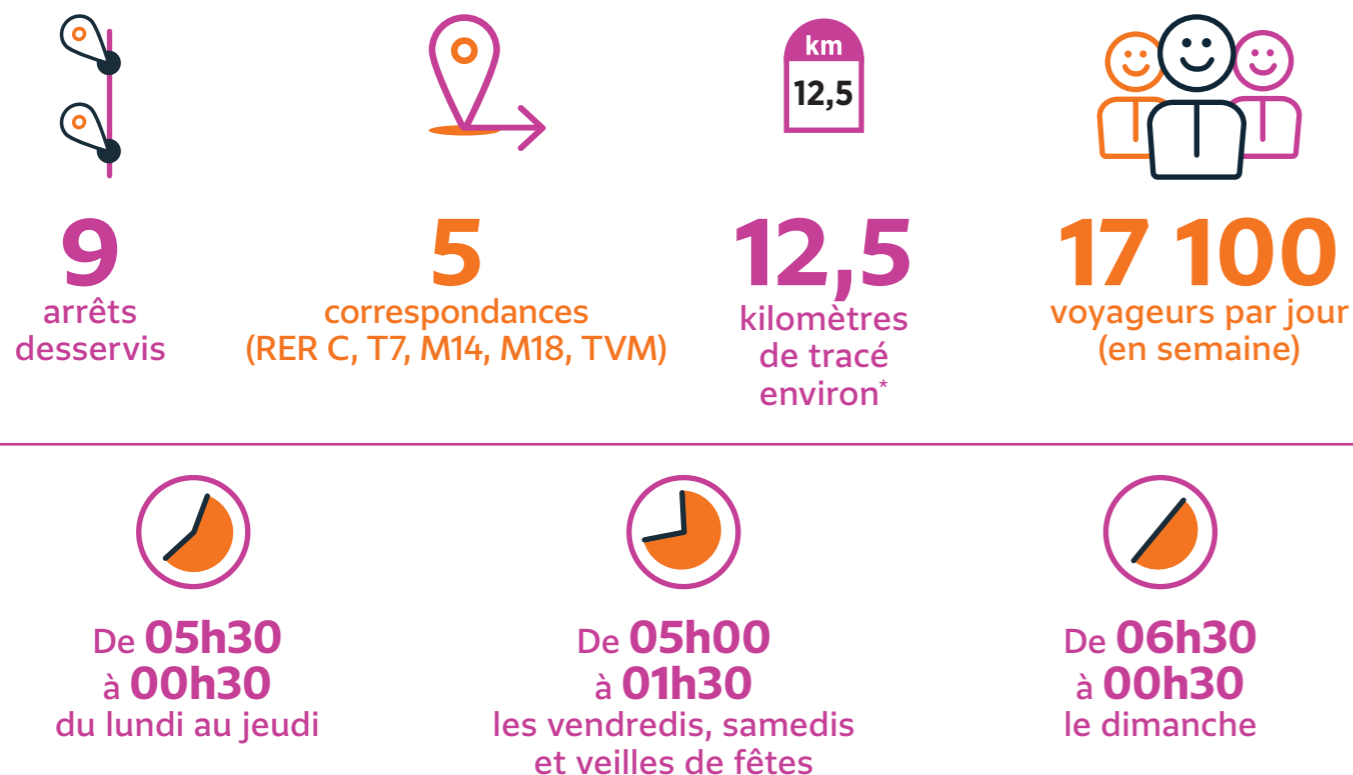
## Pourquoi un prolongement pour la ligne 393 ?

Aujourd'hui, Sénia-Orly est une zone essentiellement dédiée à l'activité logistique. Elle accueille un grand nombre d'entreprises, mais assez peu d'habitants. Il s'agit d'une zone non desservie par les transports en commun et difficilement praticable pour les piétons et les cyclistes. Les trottoirs et pistes cyclables sont en effet quasi-inexistants ou difficilement praticables, et le stationnement y est plus souvent toléré que licite.

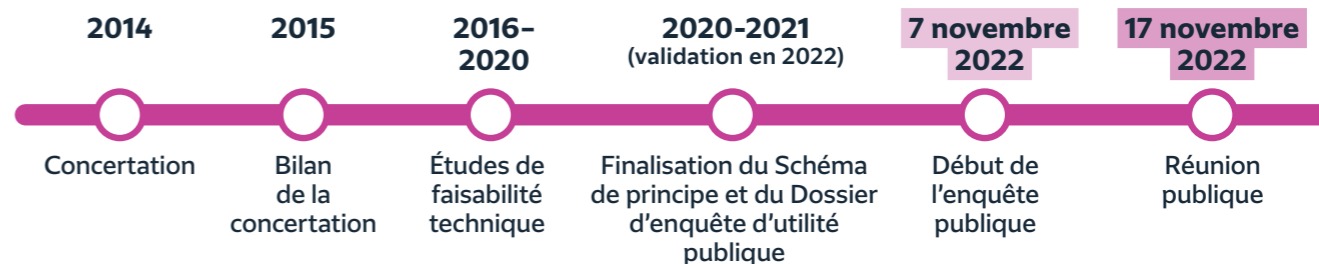
L'évolution des ZAC Chemin des carrières et Sénia en quartiers résidentiels dans les prochaines années nécessite aujourd'hui de se projeter et d'anticiper les besoins des futurs habitants. Au-delà de la desserte par ce prolongement de la ligne 393, l'aménagement plus global de toute la zone a été pensé dans le cadre du projet Sénia-Orly afin de permettre un usage de la voirie à tous les utilisateurs (piétons, cyclistes, automobilistes...).

La réalisation d'une piste cyclable le long du parcours du bus permettra de créer une nouvelle continuité cyclable, en lien avec les aménagements dédiés aux vélos en amont du tracé. Les piétons ne sont pas non plus oubliés : des trottoirs confortables leur seront proposés afin de garantir leur sécurité et de faciliter l'accès rapide aux futures stations.

## Le projet en chiffres



## Les grandes étapes du projet



Pour connaître toutes les informations et les modalités de participation, rendez-vous sur le site internet du projet : [www.bus-senia-orly.fr](http://www.bus-senia-orly.fr)

\* Les aménagements dans la zone aéroportuaire sont en cours d'étude

# Le projet en bref

**Le projet de bus en site propre Sénia-Orly (prolongement de la ligne 393 actuelle), c'est la garantie d'une ligne qualitative, adaptée aux besoins des habitants des quartiers environnants, à travers une nouvelle offre de bus rapide, accessible, régulier et confortable.**

## Une intermodalité renforcée

Le projet de prolongement de la ligne 393, entre le carrefour de la Résistance (Thiais) et l'aéroport d'Orly, permettra non seulement de mieux desservir la plateforme aéroportuaire d'Orly, mais aussi de mieux connecter les riverains de la zone Sénia-Orly aux lignes du RER C, du tram T7, du TVM, des futurs métros 14 et 18. Ces derniers pourront en effet accéder à de nombreuses correspondances au sud de la ligne :

- Carrefour de la Résistance : TVM,
- Pont de Rungis : RER C et futur métro 14 (station Thiais-Orly),
- Cœur d'Orly : T7,
- Caroline Aigle : T7,
- Aéroport d'Orly : T7, futurs M14 et M18.

Les correspondances du prolongement viennent s'ajouter aux autres correspondances de la ligne 393 (T9, M8, RER A, D, et bientôt TZen5, C1...), renforçant ainsi le maillage du territoire et la desserte vers l'aéroport.

Pour la première fois en Île-de-France, un site mutualisé de 900 mètres a été pensé dès les études et travaux du tram T7 afin d'optimiser les infrastructures. Cela permettra la cohabitation de deux modes de transport (bus et tramway), tout en préservant la voirie existante pour les voitures. Cette mutualisation permettra les correspondances optimales entre le bus Sénia-Orly et le tramway T7 au niveau des stations Cœur d'Orly et Caroline



Perspective aérienne du carrefour de la Résistance à Thiais

Aigle et favorisera l'accessibilité à ces transports, notamment aux personnes à mobilité réduite.

## Un temps de parcours rapide et régulier

Pour assurer de bonnes conditions de déplacement et des horaires adaptés aux employés de la zone aéroportuaire, l'amplitude horaire sera de 5h30 à 00h30 en semaine (du lundi au jeudi), et étendue de 05h00 à 01h30 les vendredis, samedis et veilles de fêtes. Le Sénia-Orly circulera également le dimanche de 6h30 à 00h30. La fréquence de passage du bus variera de 5 minutes en heure de pointe à 15 minutes en heure creuse.

Afin de garantir le respect de ces horaires, plusieurs solutions seront développées : la priorité du bus aux feux tricolores, l'arrêt systématique aux stations, ou encore la circulation des bus sur des voies réservées (comme c'est le cas pour la ligne 393 actuelle et le TVM).

## Une ligne accessible

Ce prolongement de la ligne 393 sera entièrement accessible aux personnes à mobilité

réduite (PMR). Les bus supplémentaires, identiques à ceux de la ligne 393 actuelle, seront dotés d'un système d'agenouillement permettant au bus d'adapter sa hauteur à celle du quai, et d'une palette rétractable pour assurer la montée et la descente sécurisée des PMR.

Les stations seront quant à elles aménagées de façon à faciliter le repérage géographique des usagers et l'accès aux informations.

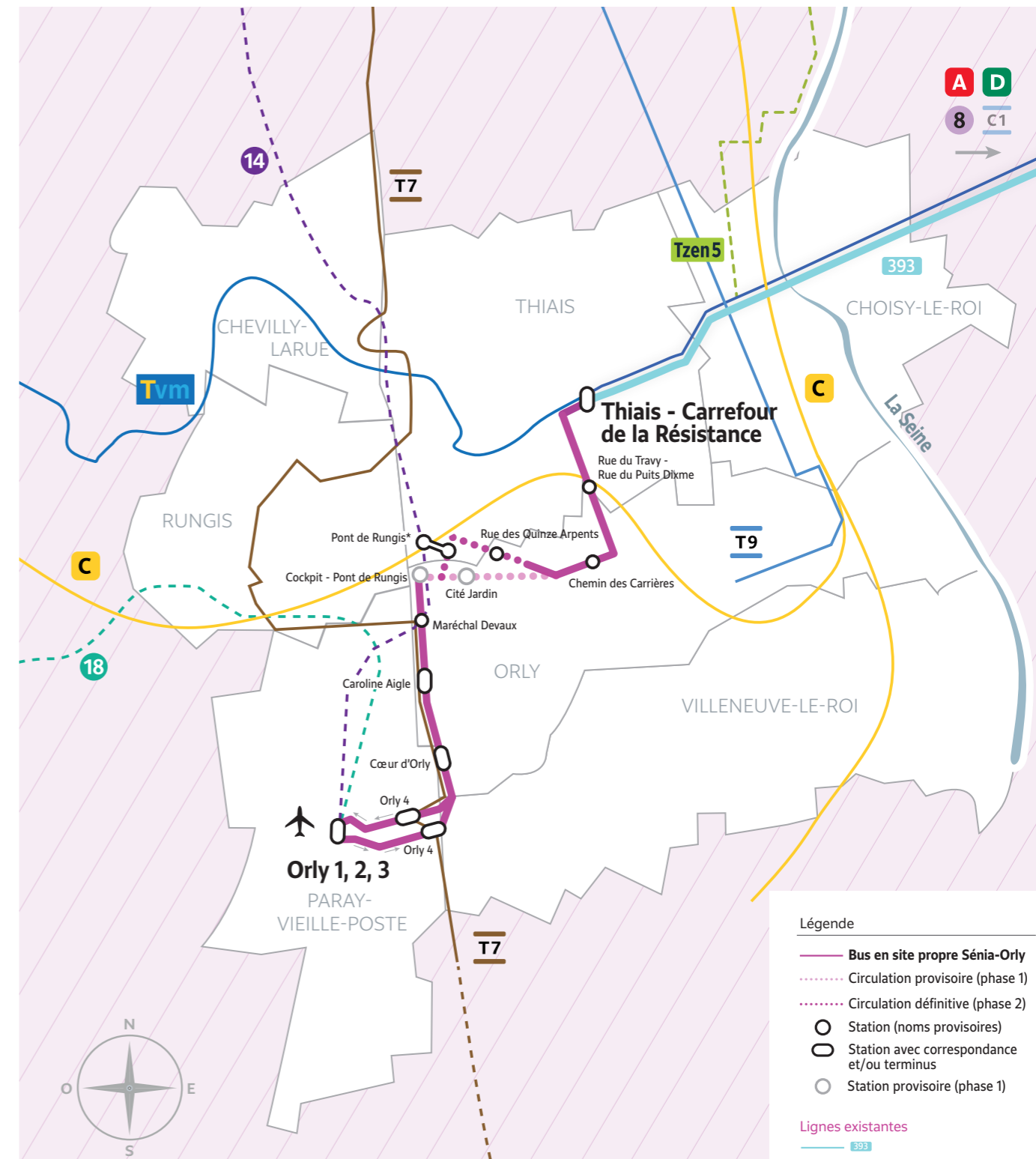
## La mobilité active encouragée

Le réaménagement de la voirie et notamment la réalisation de trottoirs permettront aux piétons de circuler dans des conditions confortables et sécurisées.

Des aménagements cyclables seront réalisés dans la continuité de ceux déjà existants en amont du projet. Ces aménagements favoriseront le développement du vélo dans un environnement requalifié et apaisé où tous les usagers de la voirie pourront cohabiter de manière sécurisée (piétons, cyclistes, automobilistes...).

Douze places de stationnement vélos abritées (6 arceaux) seront installées à proximité de chaque station et les stations terminus seront dotées d'une consigne vélo collective sécurisée et d'un abri vélo en libre accès.

# La carte du tracé



\*À la mise en service du prolongement du métro, cette station de la ligne 14 s'appellera Thiais-Orly

**Légende**

- Bus en site propre Sénia-Orly
- Circulation provisoire (phase 1)
- Circulation définitive (phase 2)
- Station (noms provisoires)
- Station avec correspondance et/ou terminus
- Station provisoire (phase 1)

**Lignes existantes**

- 393
- Tvm
- C
- T7
- T9

**Lignes en projet**

- 14 Prolongement
- 18 Grand Paris Express
- T7 Prolongement
- Tzen5 Nouvelle ligne

## Secteur Thiais

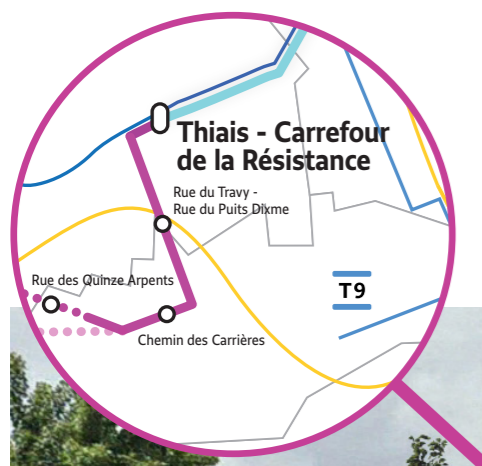
**Le secteur « Thiais », point de départ du prolongement de la ligne 393 au Carrefour de la Résistance, comptera deux stations : Carrefour de la Résistance et Rue du Travy - Rue du Puits Dixme.**

Le Sénia-Orly desservira le centre commercial de Thiais Village, mais aussi l'important dépôt bus RATP, qui emploie de nombreux salariés.

L'accueil du prolongement de la ligne 393 dans ce secteur va entraîner des aménagements de la voirie.

Le giratoire du carrefour de la Résistance sera supprimé et les nouveaux aménagements réalisés permettront de maintenir la fluidité de la circulation au niveau actuel.

Le site propre (voie dédiée au bus) permettra également d'offrir de l'espace pour les modes actifs (marche, vélo, trottinette...), en développement sur le territoire. Les trottoirs seront plus confortables, et la piste cyclable bidirectionnelle existante, depuis l'avenue de Versailles vers la rue du Bas Marin, sera conservée. La piste sera lisible et sécurisée, les vélos étant séparés des voies automobiles.



Pour connaître tous les détails des aménagements prévus, consultez le dossier d'enquête !



Perspective de la future station Travy à Thiais

## Secteur Sénia



Perspective de la future station Pont de Rungis à Thiais

**Le secteur « Sénia », actuellement en pleine mutation, est le cœur de la ligne avec à terme trois stations : Chemin des Carrières, Rue des Quinze Arpents, Pont de Rungis.**

L'appel à projets d'architecture et d'urbanisme « Inventons la Métropole du Grand Paris », qui a pour ambition de valoriser des sites à fort potentiel comme la zone logistique de Sénia, va faire émerger les futurs quartiers Parcs en Scène et Sénia sur le tracé du projet. Dans ce périmètre, le programme permettra la réalisation de logements pour accueillir 5 900 nouveaux habitants, et 4 500 nouveaux actifs dans des bureaux. L'un des enjeux forts du Sénia-Orly est d'offrir une solution de mobilité à ces futurs usagers.

### La ZAC du Chemin des Carrières

En entrée de secteur, le bus Sénia-Orly dessert le futur quartier d'habitation de la ZAC Chemin des Carrières, située au sud de la rue du Bas Marin. Sa localisation permet de desservir les futurs logements situés au sud, et au nord le début de la rue des

Quinze Arpents, axe structurant du projet.

La ZAC Chemin des Carrières accueille aussi bien des logements que des entrepôts et autres espaces publics. Le projet prévoit la réalisation d'environ 700 logements supplémentaires, de nouveaux espaces destinés aux activités commerciales et équipements publics, qui seront tous aux abords du tracé Sénia-Orly.

### Correspondance à Pont de Rungis

Il est possible que dans un premier temps la gare Pont de Rungis ne soit pas desservie, car la rue des Quinze Arpents, par laquelle le bus doit passer, ne sera peut-être pas disponible avant la fin des travaux des quartiers Sénia et Parcs en Scène. Pendant cette phase, une station provisoire, **Cité Jardin**, serait desservie, ainsi que Cockpit - Pont de Rungis, qui permettrait la correspondance avec la gare RER C et la ligne 14.

Lorsque les ZAC seront aménageables, une seconde phase de travaux serait entreprise afin que le bus puisse emprunter la rue des Quinze Arpents, ce qui permettra de desservir ce nouveau quartier puis de se connecter au plus près

du pôle d'échanges multimodal **Pont de Rungis**. Le 393 prolongé y sera en correspondance avec le RER C et le prolongement de la ligne de métro 14, ainsi que le réseau de bus.

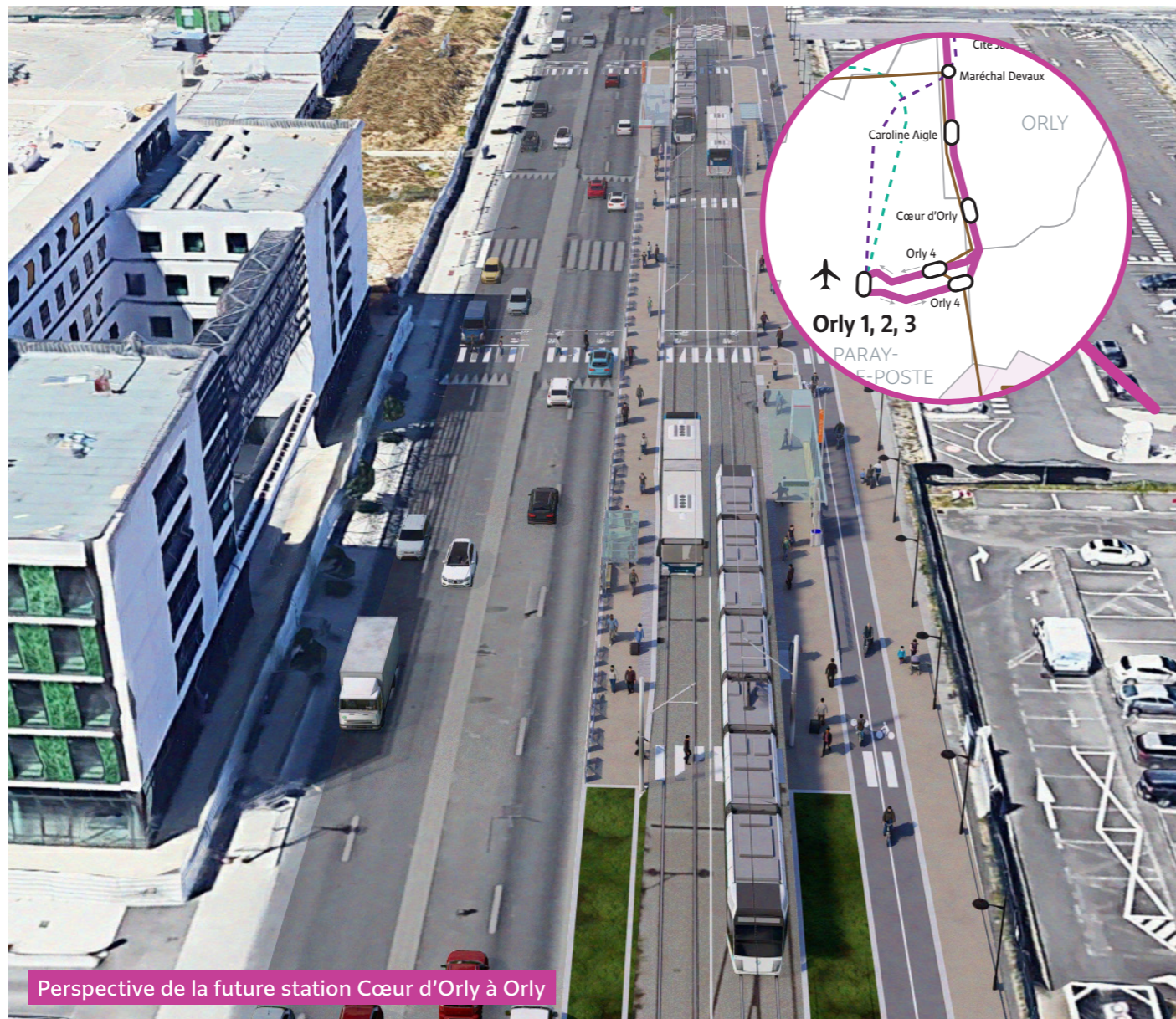
Par ailleurs, une piste cyclable sera aménagée tout le long du prolongement de la rue des Quinze Arpents et se connectera à l'itinéraire de la rue Bas Marin et du pôle d'échange multimodal de Pont de Rungis, afin d'assurer les meilleures correspondances vélo/train.

De nombreux aménagements sont prévus dans les espaces publics à proximité du pôle d'échanges multimodal Pont de Rungis, à horizon de mise en service du métro 14 :

- un parvis aménagé au centre des bâtiments voyageurs des gares RER C et Métro 14,
- une zone de partage réservée aux bus, taxis et véhicules en autopartage,
- des espaces de stationnements sécurisés pour les 2 roues motorisés, vélos.

La création d'une passerelle réservée aux modes actifs (marche, vélo, trottinette...) est en cours d'étude.

# Secteur Orly



Perspective de la future station Cœur d'Orly à Orly

**Le secteur d'Orly compte 5 stations, dont les 3 dernières seront situées dans la zone aéroportuaire : Maréchal Devaux - Caroline Aigle - Cœur d'Orly - Orly 4 - et Orly 1, 2, 3 (terminus de la ligne). L'aéroport et ses alentours représentent un enjeu majeur étant donné leur attractivité, tant pour les personnes qui y travaillent que pour celles qui s'y rendent pour prendre un avion.**

Après le secteur « Sénia », le trajet s'insère sur le côté Est de la chaussée sur toute l'avenue de l'Europe, empruntant notamment la voie de circulation du tramway T7 sur un tronçon d'environ 900 mètres (tronçon mutualisé). La ligne Sénia-Orly empruntera directement la plateforme du tramway, qui propose des quais dédiés aux bus dans le prolongement des quais tramway (aménagements anticipés lors des études et de la construction du tramway T7), pour les stations Caroline Aigle et Cœur d'Orly. Les vocations des deux modes, tramway et bus, dont les origines et destinations sont très différentes, sont complémentaires et répondent toutes deux aux besoins de leurs futurs usagers.

L'ambition du quartier Cœur d'Orly est de regrouper à terme plusieurs centaines d'entreprises avec près de 65 000 m<sup>2</sup> de bureaux, un centre commercial de 40 000 m<sup>2</sup> et 35 000 m<sup>2</sup> dédiés à l'hôtellerie. À horizon 2040, l'objectif est fixé à 17 000 nouveaux emplois créés, desservis par le Sénia-Orly, prolongement de la ligne 393.

# La zone aéroportuaire\*

**La zone aéroportuaire, très contraignante, ne peut pas offrir un couloir de circulation dédié au Sénia-Orly. C'est pourquoi le parcours du bus est un défi particulier sur ce secteur, notamment en termes de temps de parcours.**

Le bus Sénia-Orly circulera au sein de la voirie générale dans cette zone (comme les autres bus), et de simples aménagements de quais seront réalisés.



**\*Pour connaître tous les détails des aménagements prévus, consultez le dossier d'enquête !**

# Une plus grande place à la nature en ville



**Le projet Sénia-Orly contribue à la transformation de ce secteur aujourd'hui dominé par la logistique en un quartier plus urbain et plus vert. La présence accrue de la nature en ville dans le cadre du projet Sénia-Orly offrira un cadre de vie plus agréable aux habitants comme aux personnes qui y travaillent.**

Le bilan végétal du projet sera positif car si une centaine d'arbres devraient être abattus pour permettre les nouveaux aménagements de la voirie, 120 arbres seront réimplantés, dont une

centaine le long du tracé, et une dizaine au droit de la place Travy. Par ailleurs, dans le cadre des projets urbains alentour, le nombre d'arbres plantés pourrait monter jusqu'à 600 tout le long du tracé : 300 arbres au sein de la ZAC Chemin des Carrières, 190 autour de la rue des Quinze Arpents, 50 dans le secteur Cœur d'Orly.

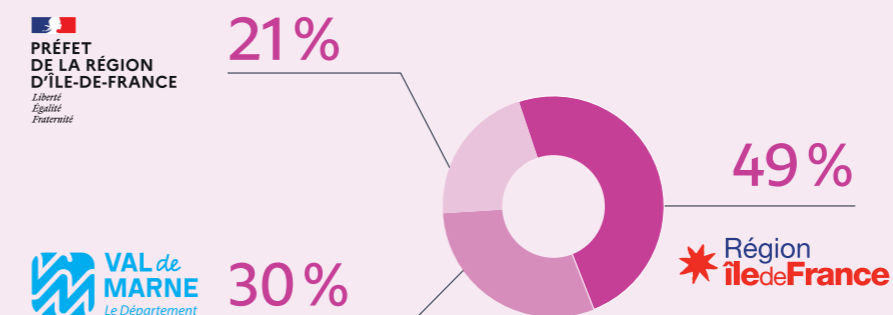
Le verdissement du tracé passe aussi par l'introduction d'un système de noues, insérées entre le trottoir et la plateforme du bus au long du prolongement. Ces étroits fossés végétalisés ont deux objectifs. D'une part,

de diminuer du volume des eaux rejetées, en les conservant dans le sol. Ce faisant, les noues dépolluent aussi naturellement les eaux infiltrées jusqu'à 90 %, de manière à réalimenter le plus sainement possible les nappes phréatiques. D'autre part, en augmentant la place de la végétation, les noues contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Enfin, l'augmentation globale de la masse végétale avec les arbres et les noues renforcera la biodiversité tout en assurant une diversité écologique et des écosystèmes urbains.

## Le coût du projet : 50 M€

Le financement des études



Les collectivités et acteurs locaux sont par ailleurs associés aux études, tout au long du projet. Le coût du projet (hors matériel roulant et exploitation financés à 100 % par Île-de-France Mobilités, hors SMR) est estimé à 50 M€ hors taxes (HT) aux conditions économiques de janvier 2020.

# Retour sur la concertation

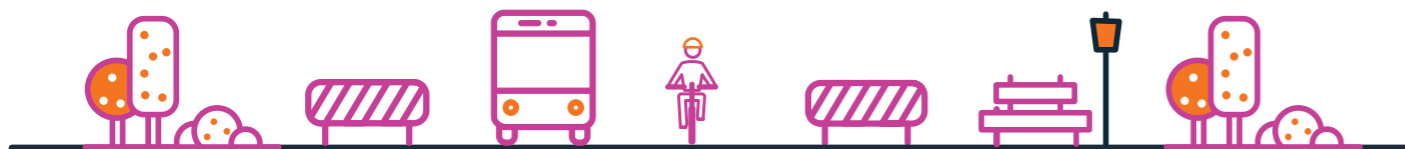
**Une première phase de consultation publique a été menée du 22 septembre au 3 novembre 2014 pour recueillir les avis des habitants et ainsi adapter le projet aux spécificités du territoire. Elle visait notamment à collecter les opinions des usagers des transports en commun et des travailleurs de la zone Sénia-Orly.**

Dans ce cadre, plusieurs rencontres entre les riverains et les porteurs du projet (Île-de-France Mobilités et le Conseil départemental du Val-de-Marne) se sont tenues pour échanger en toute transparence sur les tenants et les aboutissants du projet : parcours de la ligne (deux options de tracé étaient alors étudiées), complémentarité des projets de transport en cours, financement, etc.

Les 190 avis recueillis ont permis de montrer que le projet est globalement accepté par les riverains, conscients que le prolongement de la ligne 393 facilitera leurs déplacements au quotidien. Les craintes émises, notamment sur les horaires décalés des salariés de l'aéroport d'Orly, ont quant à elle été entendues par les acteurs du projet : l'amplitude horaire et la fréquence des bus ont été revues pour répondre à la demande. Le tracé garantissant la desserte la plus efficace du territoire a quant à lui été retenu.



Retrouvez ici le bilan de concertation



Rencontre avec des salariés au restaurant inter-entreprises de l'aéroport d'Orly pour échanger autour du projet de bus Sénia-Orly

# L'enquête publique

**Pour élaborer un projet à même de répondre aux enjeux du territoire et aux attentes des habitants, Île-de-France Mobilités organise différents temps d'information et d'échange tout au long de la vie du projet. Après la concertation, une nouvelle phase de dialogue se déroule : l'enquête publique. Étape réglementaire avant le début des travaux, cette procédure est menée selon les dispositions du code de l'expropriation. Son organisation est confiée à la Préfecture du Val-de-Marne.**

## Les objectifs de l'enquête publique du Sénia-Orly

- 1 Présenter au public** les caractéristiques du projet et les conditions de son insertion dans son environnement, ses impacts et les mesures pour y remédier.
- 2 Recueillir l'expression** du plus grand nombre afin d'apporter des éléments d'information utiles à l'appréciation du projet.
- 3 Permettre de déclarer** l'utilité publique du projet (pré-requis indispensable à la poursuite du projet).

## Le déroulement de l'enquête publique

### LA PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE

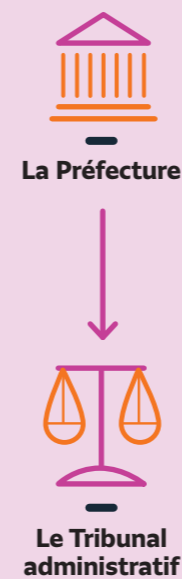
- ▶ La Préfecture vérifie que le dossier d'enquête publique est complet. Elle saisit ensuite le **Tribunal administratif**.
- ▶ Le Tribunal administratif désigne un **commissaire enquêteur indépendant**.

### PENDANT L'ENQUÊTE

- ▶ Le **commissaire enquêteur** est chargée de veiller au bon déroulement de l'enquête publique et à la bonne information du public. Elle recueille également les observations du public.
- ▶ **Les participants** (habitants et acteurs du territoire) donnent leur avis et font part de leurs remarques sur le projet.

### APRÈS L'ENQUÊTE

- ▶ 8 jours après la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un **procès verbal de synthèse** des observations recueillies et demande au maître d'ouvrage des éléments de réponse à ces observations.
- ▶ 30 jours après la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établit un **rapport** sur le déroulement de l'enquête et rend son avis motivé sur le projet.
- ▶ Sur la base de cet avis, le **Préfet** se prononce sur l'utilité publique du projet au plus tard un an après la clôture de l'enquête. Les premiers travaux peuvent ensuite être lancés.



# Comment s'informer



## Rencontrer la commissaire enquêtrice

### Thiais

- **Jeudi 10 novembre**  
de 9h à 12h
- **Samedi 26 novembre**  
de 9h à 11h45
- **Vendredi 2 décembre**  
de 14h à 17h

Mairie de Thiais,  
salle des mariages  
1 rue de Maurepas - 94320 Thiais

### Orly

- **Lundi 14 novembre**  
de 14h à 17h  
salle Campi (3<sup>e</sup> étage)
- **Jeudi 24 novembre**  
de 9h à 12h  
salle Pointe-à-Pitre (4<sup>e</sup> étage)
- **Vendredi 2 décembre**  
de 9h à 12h  
salle Campi (3<sup>e</sup> étage)

Centre administratif d'Orly  
7 avenue Adrien Raynal  
94310 Orly

### Rungis

- **Jeudi 10 novembre**  
de 14h à 17h
- **Mercredi 30 novembre**  
de 14h à 17h

Mairie de Rungis  
salle des sports  
5 rue Sainte-Geneviève  
94150 Rungis

### Paray-Vieille-Poste

- **Lundi 14 novembre**  
de 9h à 12h
- **Jeudi 24 novembre**  
de 14h à 17h

Hôtel de ville  
8 place Henri Barbusse  
91550 Paray-Vieille-Poste



**Participer** à la  
réunion publique  
le **17 novembre**  
à Thiais,  
de 19h à 21h

Salles municipales de la  
Sausaie, salle A  
56 rue de la Sausaie  
Accessible par le bus 185



## Consulter le dossier d'enquête publique en ligne

[www.tcsp-senia-orly.enquetepublique.net](http://www.tcsp-senia-orly.enquetepublique.net)

[www.bus-senia-orly.fr](http://www.bus-senia-orly.fr)



## Déposer un avis

### Sur registre papier :

- À la marie de Thiais
- À la marie d'Orly
- À la marie de Rungis
- À la marie de Paray-Vieille-Poste

### Sur le registre en ligne :

[www.tcsp-seniaorly.enquetepublique.net](http://www.tcsp-seniaorly.enquetepublique.net)  
ou via le site de la préfecture

### Par mail à l'adresse :

[tcsp-senia-orly@enquetepublique.net](mailto:tcsp-senia-orly@enquetepublique.net)

### Par courrier à l'attention de :

**Madame Nicole Soilly**  
Commissaire enquêtrice  
Préfecture du Val-de-Marne  
Direction de la coordination des  
politiques publiques et de l'appui  
territorial - Bureau de l'environnement  
et des procédures d'utilité publique -  
3<sup>e</sup> étage  
1-29 avenue du Général de Gaulle  
94038 Créteil Cedex

Retrouver toutes  
les modalités  
de participation ici :

